



HAL
open science

Le sondage d'opinion politique et le conseil institutionnel

Elisabeth Dupoirier

► **To cite this version:**

Elisabeth Dupoirier. Le sondage d'opinion politique et le conseil institutionnel. Les Cahiers du CEVIPOF, 2007, Regards croisés sur les sondages d'opinion (Catalogne, Espagne, France), 47, pp.65-69. hal-03461949

HAL Id: hal-03461949

<https://sciencespo.hal.science/hal-03461949>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE SONDAGE D'OPINION POLITIQUE ET LE CONSEIL INSTITUTIONNEL

Élisabeth Dupoirier

CEVIPOF

« Pour gouverner il faut savoir, c'est-à-dire dénombrer et classer »

FRÉDÉRIC BON, *Les sondages peuvent-ils se tromper ?*, Paris, Calman-Lévy, 1974.

La préoccupation d'observation la plus systématique possible des faits sociaux est une préoccupation des États modernes bien antérieure à l'installation des régimes démocratiques, qu'il s'agisse de la démocratie des partis et *a fortiori* de la démocratie d'opinion.

En fait le sondage d'opinion politique n'est jamais qu'une application des techniques de l'enquête sociale à des échantillons représentatifs des sociétés de masse. C'est une application dont l'usage va croissant avec la complexification et la fragmentation simultanée des sociétés et de l'action publique.

La place grandissante des sondages dans le conseil institutionnel

Les sondages dédiés au conseil institutionnel prennent une place grandissante dans nos sociétés. Ils sont associés aux 3 défis que doit relever de nos jours l'action publique :

1. *l'identification des problèmes et des demandes de la population.* Les sociétés étant de moins en moins homogènes, les gouvernants ressentent de plus en plus le besoin de disposer de « tableaux de bord » de l'opinion organisant le recueil et le suivi des attentes individuelles et collectives.
2. *le suivi des programmes d'action publique et de leurs effets réels* par rapport aux effets escomptés. Parmi toutes les techniques d'enquêtes sociales, la capacité de réactivité aux faits des sondages et d'adaptation du contenu des entretiens aux populations ciblées destinataires de l'action publique en font un outil précieux.
3. *la capacité des acteurs institutionnels à « résoudre les problèmes »* alors qu'ils s'inscrivent dans un environnement mouvant et incertain dont les institutions sont loin d'avoir la complète maîtrise.

Face à ces 3 défis, le sondage a plusieurs atouts

Par rapport aux autres outils d'enquête sociale il se distingue par une série de caractéristiques dont les principales sont :

- son coût modéré
- sa rapidité de réaction et d'ajustement aux besoins,
- son apparente facilité de mise en œuvre et de lecture des résultats qui fascine les hommes politiques autant que les journalistes
- sa capacité à atteindre plusieurs segments précis de la population dans la même enquête (même si cette capacité est généralement sur évaluée ou même constitue parfois un leurre)

Des succès en demi teinte

1. Le chantier de l'identification des questions et des attentes

Le sondage permet d'identifier les questions sectorielles non seulement dans leur périmètre mais aussi au niveau de leurs intersections avec d'autres questions : le Baromètre politique français (BPF) du CEVIPOF est une bonne illustration des possibilités d'analyse transversale qu'offrent les sondages : on

peut citer comme exemple la mise en évidence de la tension entre les attentes relatives à l'emploi et celles concernant la hausse des prix. L'identification de cette tension récente est un événement qui renouvelle la question de l'observation des attentes en matière économique. Le même outil permet d'identifier les « feux verts », les « feux orange » et « les feux rouges » des propositions visant à corriger la situation économique.

2. Le chantier du suivi de l'action

C'est ici la question de l'évaluation des effets réels et des effets escomptés qui est centrale. L'action est elle perçue ? Est-elle attribuée ? L'attribution est-elle exacte ou erronée ? Apaise-t-elle la demande ou au contraire la développe-t-elle au-delà du possible en faisant naître d'autres attentes ?

La vocation du BPF n'est pas d'ouvrir prioritairement ce chantier de suivi de l'action publique, mais il sera présent et permettra notamment d'évaluer la perception actuelles qu'ont les Français de la politique de décentralisation et de ses développements depuis « l'avancée » décidée en 2003 par le gouvernement Raffarin.

La pratique de ce type d'investigation dans les enquêtes de l'Observatoire interrégional du politique a montré qu'elle peut entraîner des résultats inattendus et précieux pour les institutions. On peut citer l'exemple de la perte d'intérêt pour une politique dont les grandes lignes avaient été désirées, voir plébiscitées plusieurs années auparavant, comme certaines politiques environnementales visant à diffuser un « nouveau civisme environnemental ».

Il peut aussi s'agir du développement de nouvelles attentes non prises en compte dans le positionnement de départ de l'action publique. Le bon exemple est celui des politiques de formation professionnelle des jeunes, conçues à la fin des années quatre-vingts pour revaloriser l'apprentissage auprès des 16-20 ans en échec scolaire. À la fin des années quatre-vingt-dix elles sont recherchées par des jeunes diplômés rejetés du marché de l'emploi par la crise économique qui sont mécontents d'une offre peu adaptée à leurs besoins. On se trouve en présence d'un effet de changement de contexte qui perturbe le déroulement d'une politique publique : faut-il maintenir la stratégie de lutte contre l'exclusion sociale à laquelle répondait le dispositif

initial ou adapter la politique en question à une nouvelle demande sociale quitte à accroître les inégalités de formation entre les jeunes qui sont déjà nantis de diplômes et les autres qui en sont totalement dépourvus ?

3. Le chantier utopique de la maîtrise de l'incertitude : apprivoiser l'avenir

C'est le rêve de tous les politiques : comment apprivoiser l'avenir et réduire les marges d'incertitude de l'action. C'est cette quête qui conduit le plus souvent les sondages à trébucher et à prêter le flanc à une critique en partie fondée.

Parmi les principaux écueils on peut évoquer le manque de précautions dans :

- l'analyse des segments de populations :
 - Surestimation de leur homogénéité. On parle « des professions libérales » « des ouvriers » « des jeunes » sans précaution épistémologique sur la réalité du groupe évoqué ou le sentiment d'appartenance des individus concernés au groupe auquel on les assigne.
 - Volonté d'atteindre des cibles qui sont peu ou pas accessibles : minorités visibles ou invisibles qui sont elles aussi parfois « assignées » avec peu de précautions comme cible du sondage à l'aide de critères discutables qui obèrent l'interprétation des résultats.
 - Insuffisante prise en compte des mouvements de fond qui traversent la société et font bouger les lignes des oppositions entre les segments de la population : la montée en puissance du sentiment de précarité matérielle des individus est reconnue comme ayant un impact sur la position des individus dans la hiérarchie sociale. Mais la réflexion méthodologique pour élaborer des critères pertinents et praticables dans un sondage pour cerner le degré de précarité des individus et l'intégrer à des analyses qui reposent sur la prédiction de la condition sociale des citoyens ou électeurs est encore insuffisante.
- l'interprétation d'un score d'opinion et le bon usage de la comparaison :

Que vaut un score, quelle signification lui accorder s'il ne peut être comparé c'est-à-dire discuté par rapport à d'autres mesures prises dans des situations dont on maîtrise les éléments de ressemblance et de dissemblance ? De ce point de vue les baromètres de suivi d'opinion sont irremplaçables même si ils obligent parfois à des ajustements pour ne pas les « figer » dans des modes d'interrogation ou des thématiques d'exploration de la question qui n'ont plus cours.

– le volontarisme du questionnement d'opinion :

Il s'agit là d'un écueil parfois difficile à éviter quand des décideurs politiques ou administratifs veulent tester des éléments d'une politique publique « techniques » auprès de leurs futurs usagers. On peut alors se trouver en présence d'une formulation de question que l'opinion ne se pose pas ou ne se pose pas dans les termes proposés. Dans ce cas l'arbitrage qui est recherché à l'aide du sondage entre différents points de vue de techniciens est un leurre qui peut d'ailleurs se retourner gravement contre eux lors de la mise en œuvre de la politique ou du programme d'action publique.

Ces mises en garde contre le volontarisme des acteurs du politique ne sont pas faciles à imposer par le seul pouvoir de persuasion dont disposent les professionnels du sondage et/ou leurs experts. Et pourtant elles sont de la plus haute utilité pour préserver l'image des sondages – bien souvent mise à mal pour de mauvaises raisons. Et ces mises en garde ne concernent pas uniquement les sondages portant sur les dispositifs techniques de l'action publique. Qu'est ce en effet qu'un sondage d'intention de vote comme les médias et les politiques raffolent tant que tous les candidats à une même élection ne sont pas connus, que le débat politique ne s'est pas engagé, que les enjeux politiques de l'élection ne sont pas définis, identifiés, débattus... ?